CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E188734** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 30/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2007

Raison sociale : C E C M

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/03/2026

Capital : 7 500

48 RUE DU GENERAL DE GAULLE
67190 DINSHEIM-SUR-BRUCHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 495381907

Siret : 495 381 907 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 167164625 B - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 167164625 B - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/02/2026

Téléphone : 03 88 49 85 67 **Fax :**

Portable : 06 86 91 60 56

Responsabilité légale :
FRANCOIS OLIVIER GÉRANT

Site Internet : http://www.cecm.fr

E-mail : olivier.francois@cecm.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 385 473 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5511	Installation de systèmes de Gestion Technique Centralisée (GTC)	1	30/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 08:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.